



Protection juridique Legal Village Family d'AXA Belgium



Un contrat protection juridique Legal Village Family d'AXA Belgium reprenant les formules Auto Full, Vie Privée Fix et Habitation Fix

Optez pour une assurance protection juridique Legal Village Family d'AXA Belgium. Nous veillons sur vous, pour que vous traversiez la vie en toute sérénité et nous vous aidons à prévenir les conflits et à les gérer s'ils n'ont pas pu être évités. Vous avez subi un conflit qui nécessite une intervention juridique ?

Avantages des polices combinées

Si vous souscrivez une des combinaisons présentées avec 1 ou plusieurs véhicules, les véhicules ci-dessous qui vous appartiennent ou à vos proches sont également considérés comme véhicules assurés :

- les deux roues avec ou sans moteur, quads et trikes ;
- les remorques/caravanes non résidentielles ;
- les véhicules automoteurs destinés à des personnes moins valides dont la vitesse maximum est inférieure ou égale à 25 km/h ;
- maximum 3 oldtimers (plaque O) pour autant qu'ils nous aient été signalés lors de la souscription de la police et lors de toute modification des véhicules assurés.



Legal Village Family Auto Full (All-In Circulation)

- Couverture en tant que propriétaire, détenteur, conducteur ou passager du véhicule désigné
- Couverture en tant que conducteur d'un véhicule de même catégorie que le véhicule désigné et appartenant à un tiers.
- Défense pénale
- Une véritable assurance circulation: même en tant que piéton, passager, cycliste ...
- ...

Legal Village Family Vie Privée FIX et Legal Village Family Habitation FIX

- L'assistance d'expertise relative au bien assuré
- Recours civil extra-contractuel
- Défense pénale
- Contestations avec les voisins
- Intervention lors d'une faute médicale
- Contractuel Assurances
- Intervention dans les frais de recherche d'enfants disparus
- Avance de fonds et des franchises RC

Vous pouvez compter sur nous :

- Vous recevez des conseils par téléphone.
- Votre cas est traité par des spécialistes.
- Vous bénéficiez de l'aide d'experts pour vous sortir d'une situation conflictuelle.
- Vos frais de défense sont pris en charge par l'assurance, à concurrence du montant du plafond prévu dans votre contrat, tant dans le cadre d'un règlement à l'amiable qu'au tribunal. Le montant maximal de notre intervention varie selon la garantie couverte.

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- Votre défense pénale en cas de crime ou de crime correctionnalisé
- Votre défense en cas d'un fait intentionnel de votre part
- Le paiement des amendes et des transactions pénales
- Un accident médical qui interviendrait dans les 3 mois après la souscription du contrat. Il s'agit du délai d'attente
- ...

La liste complète de nos garanties et nos exclusions figure dans les conditions générales Legal Village Family disponible sur <https://www.legalvillage.be/>

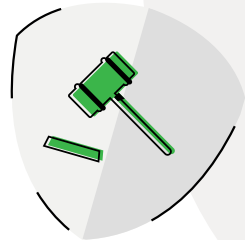
Quelques cas concrets de couverture gérés par le bureau de règlement Legal Village SA

Auto Full

1.

Vous faites l'objet de poursuites pénales suite à une conduite en état d'ivresse

Legal Village SA fait le nécessaire pour mandater l'avocat de votre choix et prendra en charge les frais et honoraires de cet avocat ainsi que les frais de justice éventuels.



2.

Vous êtes impliqué dans un accident de circulation avec un tiers étranger dans lequel vous êtes également blessé

Legal Village SA fait le nécessaire pour mettre en demeure la compagnie adverse afin de récupérer votre préjudice matériel et corporel.

En cas de contestation du montant octroyé par l'expert de la compagnie adverse, nous prenons en charge l'intervention d'un contre-expert de votre choix pour la défense de vos intérêts. Nous prenons également en charge l'intervention d'un médecin conseil de votre choix pour la défense de vos intérêts dans le cadre de la récupération de votre préjudice corporel.

3.

Vous rencontrez un problème au niveau du moteur de votre voiture. Celle-ci est toujours sous garantie mais le garage refuse malgré tout de prendre à sa charge le montant des réparations

Legal village SA fait le nécessaire pour mettre en demeure le garage de procéder aux réparations du moteur. Un expert de votre choix est également mandaté pour la mise en place d'une expertise contradictoire avec le garage.

Si malgré nos tentatives de règlement amiable, une procédure judiciaire s'avèrait nécessaire, nous prendrons en charge l'intervention d'un avocat de votre choix et les frais de procédure judiciaire éventuels.



Vie privée (Fix)

1.

Vous faites l'objet de dénigrement et d'injures sur Facebook par votre ex petit ami qui ne s'est pas remis de votre rupture amoureuse.

Malgré vos dépôts de plainte à la Police, celui-ci continue ses agissements

Legal Village SA prend contact directement avec votre ex petit ami afin qu'il enlève ses propos injurieux et qu'il arrête de vous harceler.

Si malgré nos mises en demeure amiable, celui-ci continue, nous prendrons en charge l'intervention d'un avocat pour une dernière mise en demeure amiable et la mise en place d'une procédure judiciaire éventuelle afin que celui-ci cesse son comportement et récupérer le dommage que vous avez subi suite à ses dénigrements et injures .



2.

En tant que cycliste, vous avez brûlé un feu rouge et occasionné un accident. Vous êtes poursuivi pénalement

Legal Village SA fait le nécessaire pour mandater l'avocat de votre choix et prend en charge les frais et honoraires de cet avocat ainsi que les frais de justice éventuels.



3.

Vous êtes renversé par un véhicule alors que vous traversez au passage piéton

Legal Village SA fait le nécessaire pour la récupération de votre dommage matériel et corporel auprès de la compagnie d'assurance du véhicule responsable. Nous prenons également en charge l'intervention d'un médecin conseil de votre choix pour la défense de vos intérêts dans le cadre de la récupération de votre préjudice corporel.

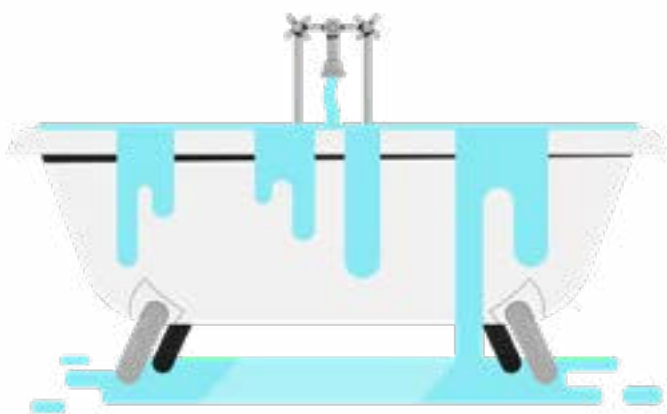


Habitation Fix

1.

Votre habitation fait l'objet d'un dégât des eaux et vous contestez le montant octroyé par votre assureur incendie

Legal Village SA prend en charge la quote part des honoraires de votre contre-expert non pris en charge par votre assureur incendie.



2.

Votre habitation est endommagée suite à des travaux effectués par votre voisin

Legal Village SA met en demeure votre voisin ainsi que l'entrepreneur de réparer le préjudice occasionné à votre habitation suite aux travaux. Un expert de votre choix sera pris en charge par nos soins pour la mise en place d'une expertise contradictoire et la fixation de votre dommage.

A défaut d'accord amiable, nous prendrons en charge l'intervention d'un avocat et les frais de procédure judiciaire éventuels.

3.

Vous êtes en possession d'un frigo connecté. La société qui a récolté vos données personnelles est victime d'un piratage informatique car celle-ci ne disposait pas d'un système informatique suffisamment sécurisé. Suite à cela, il y a eu une fuite de vos données personnelles

Legal Village SA prend contact avec cette société afin de la mettre en demeure de réparer le préjudice subi suite à la fuite de vos données personnelles.



Nos services juridiques



My Legal Documents

by Legal Village



My Free Advice

by Legal Village

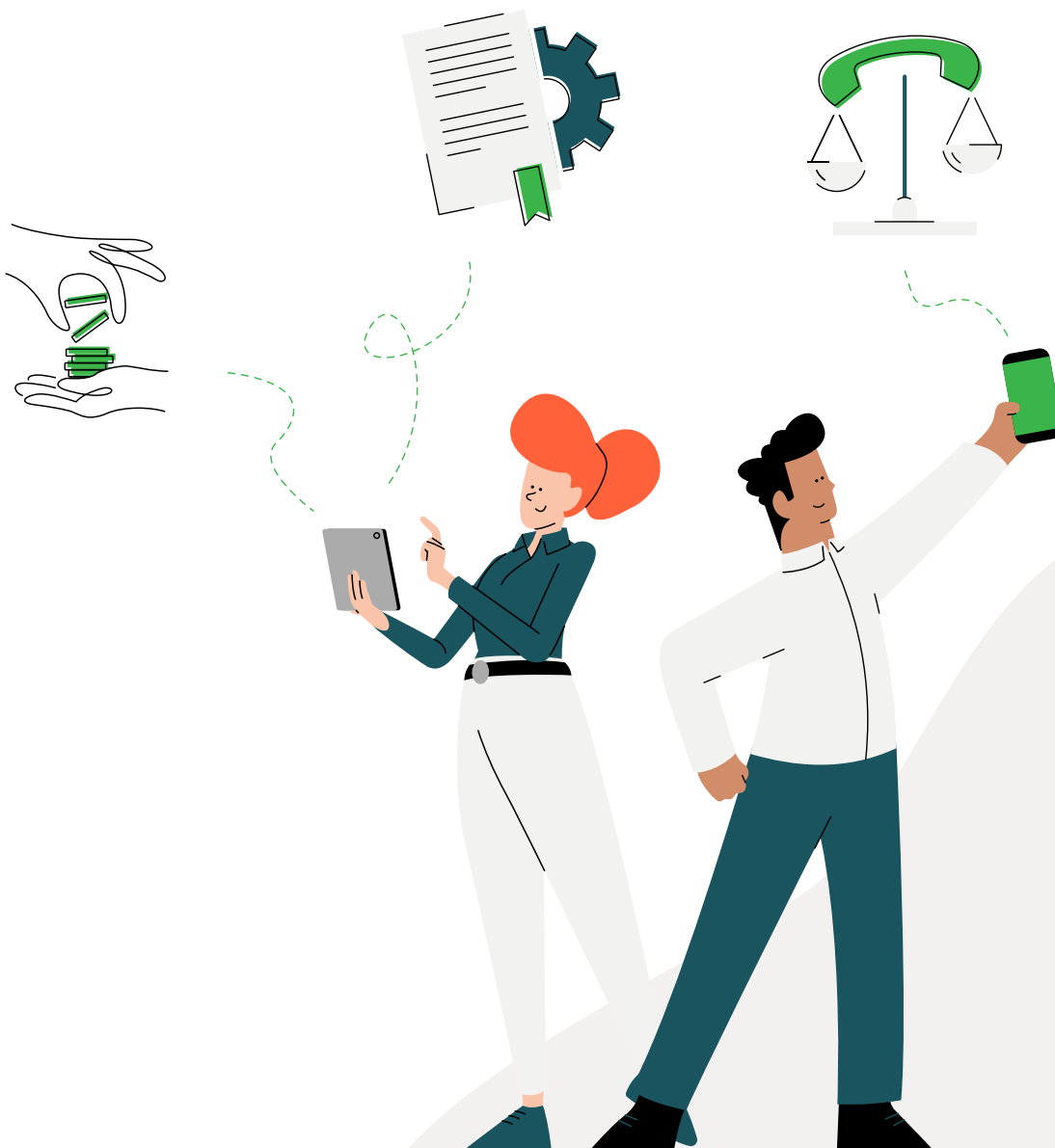


Créez vos propres documents juridiques en quelques clics

Internet est rempli de documents juridiques peu fiables et non actualisés. Nous vous donnons accès à certains documents essentiels rédigés par des avocats et des experts juridiques qualifiés.

Des conseils juridiques gratuits pour une multitude de situations problématiques

Nos experts ont résolu de nombreuses situations de conflit. My Free Advice, c'est un aperçu des conseils pratiques les plus courants pour vous aider.



Un client averti en vaut deux

Lisez donc ceci avant de souscrire une Assurance Protection Juridique chez nous.

Chaque couverture a ses limites de garanties, plafonds d'intervention, franchises et exclusions. Les principaux exemples d'exclusions pour l'ensemble des couvertures sont les suivants:

1. Les sinistres résultant d'un fait intentionnel de l'assuré
2. Le paiement des amendes
3. Les sinistres relatifs aux litiges résultant d'un simple défaut de paiement par l'assuré sans contestation.

Dans chaque garantie il y a des exclusions spécifiques :

Dans les couvertures de la Protection Juridique Auto, sont entre autres exclus, les sinistres survenus pendant la préparation ou la participation à une course ou à un concours de vitesse autorisé ou non, aux dommages subis par les choses transportées par l'assuré à titre onéreux, ...

Dans les couvertures de la Protection Juridique Habitation, sont entre autres exclus, les sinistres relatifs au droit de la copropriété concernant les immeubles à appartements, ...

Dans les couvertures de la protection Juridique Vie privée, sont entre autres exclus, les sinistres pour lesquels l'assuré a la qualité de conducteur, détenteur ou propriétaire d'un véhicule automoteur soumis à l'assurance responsabilité civile obligatoire, sauf toutes les variantes de vélos électriques, ...

Vous retrouverez tous les détails dans les conditions générales et dans les fiches produit.

Prenez-en connaissance avant de signer votre contrat et prenez conseils auprès de votre courtier en assurances pour obtenir plus d'informations ou demander une offre auprès de votre courtier en assurances. Ces documents sont disponibles chez votre courtier ou sur notre site web www.legalvillage.be.

Les conditions générales de notre gamme de produits d'assurance protection juridique pour les particuliers Legal Village Family sont développées par AXA Belgium, compagnie d'assurance belge.

Le contrat est conclu pour une durée d'un an et est renouvelé tacitement. Le contrat est soumis au droit belge.

Insatisfait?

En cas de plainte éventuelle, vous pouvez faire appel au service Customer Protection (Place du Trône 1 à 1000 Bruxelles). Vous recevrez immédiatement un accusé de réception reprenant le numéro de référence sous lequel votre plainte a été enregistrée. Un gestionnaire vous sera attribué et traitera votre dossier en toute impartialité

Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman-insurance.be).

Ed. Resp. : Legal Village, marque protection juridique d'AXA Belgium, S.A. • Belgique . © 2023 L. Simon : Place du Trône 1 - B-1000 Bruxelles

Legal Village S.A

Siège social : rue de la Pépinière, 25 - B-1000 Bruxelles (Belgique)

Internet : www.legalvillage.be Tél. : 02 678 55 50 "mailto : info@legalvillage.be nr BCE : TVA BE 0403 250 774 RPM Bruxelles

Legal Village est la marque protection juridique

d'AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979) Siège social : Place du Trône 1 - B-1000 Bruxelles • Tél. : 02 678 61 11

Internet : www.axa.be • N° BCE: TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles